

Les Echos

de **BOHARS**

N° 388 - Avril 2014

à Kerampir le 11 Avril

Fête du Printemps

Chasse aux oeufs
Vente de plantes
Promenade en carriole



Les infos utiles

Pour la parution de vos articles dans les prochains « échos », merci de bien vouloir nous les transmettre **au plus tard le 15 avril 2014** de préférence par mail à l'adresse suivante :

les-echos@mairie-bohars.fr

HORAIRES ET CONTACTS DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 17h00**, le samedi de **9h00 à 12h00**.

Fermée au public le jeudi après-midi

☎ 02.98.03.59.63

Site Internet : <http://www.mairie-bohars.fr>

En cas d'incident particulier survenant en dehors des heures d'ouverture de la mairie vous pouvez appeler le 06.75.74.19.24

Adresses mail :

- etat-civil@mairie-bohars.fr
- communication@mairie-bohars.fr
- urbanisme@mairie-bohars.fr
- affaires-sociales@mairie-bohars.fr
- secretariat-general@mairie-bohars.fr
- affaires-scolaires@mairie-bohars.fr
- elections@mairie-bohars.fr
- animation-jeunesse@mairie-bohars.fr
- creche@mairie-bohars.fr

SERVICES D'URGENCE

POMPIERS : ☎ 18

MEDECIN DE GARDE : ☎ 02.98.44.55.55
ou le 15 pour les urgences uniquement.

GARDES MÉDICALES :
☎ 02.98.34.16.64 de 8h à 20h

SOS MÉDECIN : ☎ 02.98.34.00.00
En semaine : de 20h à 8h – Le week-end : du samedi 12h au
lundi 8h

GENDARMERIE : ☎ 02.98.07.44.68

E.D.F. DEPANNAGES : ☎ 09 726 750 29

G.D.F. DEPANNAGES : ☎ 02.98.02.02.22

SERVICE EAU : ☎ 08.11.904.905

N° D'URGENCE EUROPEEN : ☎112

DÉCHÈTERIE

Du 1^{er} avril au 30 septembre :

Tous les jours : 08h30 à 12h30 et 13h30 à 19h30
Le dimanche : 09h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

RELAIS POSTE PROXI

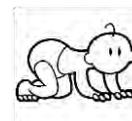
Lundi : 14h45-19h30

Mardi au samedi : 8h00-13h00 et 14h45-19h30

LA MAISON DE L'ENFANCE

- Crèche halte-garderie « Les Bidourig » :
02.98.47.95.37

- Centre de loisirs « familles rurales » :
02.98.47.65.12



- Relais Assistantes Maternelles
Animatrice : Elisabeth MARGE
02.98.07.44.44. Le service du relais est ouvert
le mardi, jeudi et le vendredi matin à Guilers.
le lundi à Bohars au 02.98.01.14.04 de 14h à 16 h..
ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

CORRESPONDANTS DE PRESSE

➤ **Jean-Paul JOUAN** – Ouest France
06.88.06.21.06
kerouestf@gmail.com



➤ **Jacques BLEUNVEN** – Le Télégramme
06.86.53.11.48
teleg.bohars@laposte.net

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h45

Renseignements
02.98.47.65.12



CYBERCOMMUNE

A la Grange :

Mardi : 17h-19h
Mercredi : 11h-12h /15h-18h
Jeudi, vendredi : 16h-19h
Samedi : 13h-15h



☎02.98.47.68.67
cybercommune@bohars.fr

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Période scolaire :	Vacances :
Mardi : 14h30-18h00	Mardi, jeudi et samedi
Mercredi : 10h00-12h00	10h00 à 12h00
Jeudi : 14h30-16h30	Abonnement par an :
Jeudi : 16h30-18h00	-22 € famille
Samedi : 10h00-12h00	-10 € enfant - 12 ans

☎02.98.03.55.53

FOYER DES JEUNES

Horaires d'ouverture :

En période scolaire :

Mercredi : 13h30 – 17h30
Samedi : 13h30 – 17h30

Hors période scolaire :

Du lundi au vendredi : 13h30 - 18h30

☎02.98.03.05.68
06.77.19.92.11

SANTÉ

MEDECINS GENERALISTES

Daniel MESGUEN

21 rue Prosper Salaün

☎ 02.98.47.33.80

Consultations : **sur** rendez-vous, absent le jeudi.

Florence JEZEQUEL

21, rue Prosper Salaün

☎ 02.98.47.00.58

Consultations : **sur** rendez-vous, absente le mercredi.

Rozen TREBAOL

6 rue J.M. Huon de Kermadec

☎ 02.98.47.92.54

Consultations **sans** rendez-vous le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h. **Sur** rendez- vous l'après-midi et le samedi matin. Absente le jeudi.

CABINETS INFIRMIERS

Jean-Michel GUILLOSSOU et Michèle CROCQUEY

4 rue du Kreisker, 7j/7

☎ 02.98.47.55.70 ou 06.81.30.34.56

Caroline PASTOR

11 rue Huon de Kermadec, 7j/7

☎ 02.98.47.56.72

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

Eric L'AFFETER et Carole STRICOT Laurence MINGUY

6 rue Jean Michel Huon de Kermadec

☎ 02.98.47.03.17

PHARMACIE

Martine LAURENT

25 rue Place Prosper Salaün

☎ 02.98.01.11.13

Lundi : 14h00 - 19h30

Du mardi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h-19h30

Samedi : 9h-12h30

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde, merci de bien vouloir composer le 32 37.

Vous serez dirigé vers un répondeur automatique et vous taperez les cinq chiffres de votre code postal pour connaître la pharmacie de service. L'appel sera facturé 34 centimes la minute

DENTISTE

Françoise BRIAND

27 rue Prosper Salaün

☎ 02.98.47.48.47

9h- 12h et 14h-19h

Fermeture le mardi matin et le jeudi.

Le samedi sur rendez-vous.

PODOLOGUE-PEDICURE

MARINE VILLAR

11 rue Huon de Kermadec

Sur rendez-vous au 02.98.28.75.09

SOCIAL

ÉQUIPE SOCIALE

Pour tout rendez-vous avec une assistante sociale du Conseil général du Finistère :
Contacter le **Centre Départemental d'Action Sociale de Lambézellec (CDAS)**
Place de Bretagne, rue Pen Ar Pavé à BREST
au 02 98 03 39 52

A.D.M.R-GUILERS-BOHARS

Aide aux personnes âgées et à la famille.
Emplois familiaux et garde d'enfants à domicile
Permanence : 25 rue Abbé de l'Epée à GUILERS
-rdc gauche- le mardi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00 - Possibilité de rendez-vous.
Tél/Fax : 02.98.07.69.05



MISSION LOCALE

A Brest, 19 place Napoléon III.
Accueil et soutien dans le parcours d'insertion pour les jeunes de 16 à 26 ans.
☎ 02.98.47.25.53



PACT FINISTERE

Conseils techniques et études de subventions pour l'amélioration de l'habitat pour la personne de 60 ans et plus et l'adaptation du domicile au handicap.

Renseignements : 21 rue Emile Zola à Brest.
☎ 02.98.44.85.76

E-mail : pact-arim-brest@wanadoo.fr
Site web : www.guidehabitat29.com

Etat Civil

NAISSANCES

Léo RENAUD BEAUMANOIR
Clotilde LANDAIS

Benjamin PROUST
Grégoire LAMBERT

DÉCÈS

François KERBERENES, 91 ans
Philomène TIGREAT née CORRE, 90 ans
Pierre FRAVAL, 73 ans
Jeanne CATTEAU née LE VERGE, 97 ans
Léon LE GALL, 80 ans
Pierre GOURVIL, 85 ans
Yves BLEUNVEN, 81 ans

Maurice SALAUN, 79 ans
Yves GOUEREC, 86 ans
Joseph JAOUEN, 81 ans
Charles EVENAT, 88 ans
Jean DERRIEN, 85 ans
Yvette TREGUER née ACH, 73 ans
Eugène PETTON, 85 ans

Permanence des élus

ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS

A l'heure de parution des échos, l'élection du nouveau Conseil Municipal n'ayant pas eu lieu, les permanences des adjoints et délégués ne peuvent vous être communiquées. Veuillez nous en excuser.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Rennes, le conciliateur ne rend pas la justice mais permet de réunir les parties pour trouver une solution amiable au litige qui les oppose. Ses services sont totalement gratuits.

Les permanences sont assurées à la mairie de Bohars sur rendez-vous :

le premier et le troisième mercredi de chaque mois de 14h à 17h00.

Toute personne souhaitant rencontrer Monsieur DEHEDIN, conciliateur de justice, est priée de s'adresser à la mairie au 02 98 03 59 63.

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- MIOSSEC Jean-François
Travaux sur construction existante
3 rue Moulin du Ruffa
- LANNUZEL Stéphanie/LAMBERT Arnaud
Division en vue de construire
4 rue du Beuzit Huella
- L'HELGUEN Philippe
Extension
1 impasse de la Garenne
- QUEAU Annick
Clôture
76 rue de Pen ar Guéar
- DARIDAN François
Ravalement
33 Allée des Noisetiers
- BIENVENUE Jean-Eudes
Mansarde pour le passage d'un escalier + pose de 4 velux)
82 rue Pen ar Guéar

PERMIS DE CONSTRUIRE

DEMANDÉS

- SIFFRAY Vincent/ROQUIN Caroline
Construction d'une maison individuelle
4 rue François Drogou
- BILCOT Jean-Pierre/MARC Marie-Claire
Construction d'une maison individuelle
370 rue Park ar Roz
- KERBRAT Olivier
Permis modificatif
55 rue de Kerguillo

ACCORDÉS

- BOUCHER Alexandre et Maëlle
Construction d'une maison individuelle
245 Allée des Iris
- BOUTIER Maurice et Anne-Hélène
Extension
102 Allée des Noisetiers

PROROGÉ

- AMENATYS
Construction d'un immeuble de 10 logements
25 rue Prosper Salaün

Communication mairie



Relevé des compteurs par les agents d'Eau du Ponant

Eau du Ponant procède en ce moment à la relève des compteurs d'eau à Bohars. Merci de rendre votre compteur accessible pour permettre la relève. (Les gênes sont régulièrement occasionnées par des chiens, de la végétation envahissante, des objets posés sur la plaque, des regards pleins d'eau ou non nettoyés.)

Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, le plan particules prévoit une communication adéquate et une circulaire sur le sujet du brûlage à l'air libre.

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Il convient de rappeler le principe général d'interdiction de brûlage de tels déchets.

Des solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la gestion collective de ces déchets.

La circulaire évoquée ci-dessus rappelle donc les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts sur la base de l'assimilation des déchets verts aux déchets ménagers, et présente les modalités de gestion de cette pratique.

Pour la consulter :

BO MEDDTL - Circulaire - 2011-11-18 - NOR: DEVR1115467C

www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Circulaire_brulage_a_l_air_libre_des_dechets_verts.pdf



Faites une fleur à votre jardin, Offrez-lui un composteur !

Le compostage permet de valoriser de façon utile vos déchets de cuisine (épluchures de légumes, restes de repas, filtres et marc de café...) et de jardin pour obtenir un engrais naturel de qualité tout en réduisant vos déchets.

**Une distribution de composteurs aura lieu
à la mairie de Bohars, salle Vivian Marshall
le mercredi 16 avril 2014 de 14 h à 16 h 30**

3 modèles de composteurs sont proposés :

- 345 L en plastique recyclé pour 15 €
- 600 L en bois pour 18 €
- 800 L en plastique recyclé pour 28 €

Ils sont fournis avec un bio-seau pour collecter les déchets de la cuisine, un guide du compostage avec tous les conseils pratiques et une tige aératrice.

Réservez vite votre composteur
auprès de la direction Déchets-Propreté de Brest métropole océane
(02 98 34 32 10)
avant le vendredi 11 avril

Le règlement se fera par chèque uniquement (libellé à l'ordre du Trésor Public).



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 FEVRIER 2014

Le Conseil municipal de Bohars s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, le Vendredi 28 février 2014, à 16 heures, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Etaient présents :

Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

- Gérard FLOURY a donné pouvoir à Chantal CHICAULT,
- Yannick GUIZIOU a donné pouvoir à Caroline MORVAN,
- Sylvaine LAOT a donné pouvoir à Jean-Jacques LOUARN,
- Hélène LE HER a donné pouvoir à Patrice FLOC'H.
- Catherine LE BORGNE.

Madame Claudie KERROS a été désignée secrétaire de séance.

Assistaient également à la réunion :

- Gilbert GOURVENNEC, Trésorier Municipal,
- François LEROY, Directeur Général des Services.

La séance est ouverte à 16 H 15.

Le procès-verbal de la séance du 11 février 2014 est approuvé à l'unanimité.

1 – COMPTE DE GESTION DU TRESORIER (BUDGET PRINCIPAL).

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de 2013 du Trésorier de Brest Banlieue, comptable de la collectivité, pour le budget principal. Celui-ci est en adéquation avec le compte administratif.

2 – COMPTE DE GESTION DU TRESORIER (BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DE L'ENFANCE).

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de 2013 du Trésorier de Brest Banlieue, comptable de la collectivité, pour le budget annexe de la maison de l'enfance. Celui-ci est en adéquation avec le compte administratif.

3 – COMPTE DE GESTION DU TRESORIER (BUDGET ANNEXE DE L'ESPACE ROZ VALAN).

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de 2013 du Trésorier de Brest Banlieue, comptable de la collectivité, pour le budget annexe de l'Espace Roz Valan. Celui-ci est en adéquation avec le compte administratif.

4 – COMPTE ADMINISTRATIF DE 2013 (BUDGET PRINCIPAL).

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du budget principal de l'exercice 2013.

Celui-ci se présente comme suit :

1. Section de Fonctionnement

Dépenses : 2 052 038,40 €

Recettes : 2 779 104,10 €

Soit un excédent de 727 065,70 €

2. Section d'Investissement

Dépenses : 689 883,67 €

Recettes : 427 871,29 €

Soit un déficit de 262 012,38 €

Compte tenu des restes à réaliser, le déficit global de la section d'Investissement s'élève à 180 093,38 €.

5 – COMPTE ADMINISTRATIF DE 2013 (BUDGET ANNEXE DE LA MAISON DE L'ENFANCE).

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif de la Maison de l'Enfance pour l'exercice 2013. Celui-ci est équilibré à la somme de 282 109,25 € avec une participation du budget principal de 34 364,50 €.

6 – COMPTE ADMINISTRATIF DE 2013 (BUDGET ANNEXE DE L'ESPACE ROZ VALAN).

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif de l'Espace Roz Valan pour l'exercice 2013. Celui-ci est équilibré à la somme de 103 107,19 € avec une participation du budget principal de 96 173,73 €.

7 – AFFECTATION DU RESULTAT.

L'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif est de 727 065,70 €.

L'excédent de la section d'investissement constaté au compte administratif se décline comme suit :

Solde d'exécution d'investissement	: - 262 012,38 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	: + 81 919,00 €
Déficit d'investissement	: - 180 093,38 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 du budget principal comme suit :

- Affectation obligatoire à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) : 180 093,38 €
- Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) : 219 906,62 €
- Report en fonctionnement (002) : 327 065,70 €

8 – TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE POUR 2014.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux de fiscalité pour 2014.

Les taux d'imposition de la commune pour l'année 2014 sont donc identiques à ceux de 2013 et s'établissent comme suit :

- Taxe d'habitation : 25,59 %,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,62 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,34 %

9 – BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE POUR 2014.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de budget primitif de la commune pour 2014.

Celui-ci se présente comme suit :

1. Section de fonctionnement : 2 811 565 €

Dépenses :

- Charges à caractère général : 464 450 €
- Charges de personnel : 923 500 €
- Atténuation de recettes : 357 200 €
- Autres charges de gestion courante : 476 110 €
- Charges financières : 84 000 €
- Charges exceptionnelles : 16 300 €
- Dépenses imprévues : 1 000 €
- Virement à la section d'investissement : 489 005 €

Recettes :

- Résultat de fonctionnement reporté : 327 065 €
- Atténuation de charges : 64 000 €
- Produits des services du domaine : 193 500 €
- Impôts et taxes : 1 657 400 €
- Dotations – subventions : 557 900 €
- Autres produits de gestion courante : 11 500 €
- Produits exceptionnels : 200 €

2. Section d'investissement : 1 179 575 €

Dépenses :

- Solde d'exécution d'investissement reporté : 262 013 €
- Dépenses d'équipement : 762 562 €
- Emprunts : 155 000 €

Recettes :

- Dotations, fonds divers et réserves : 485 000 €
- Subventions d'investissement : 205 570 €
- Emprunts et dettes assimilées : 0 €
- Virement de la section de fonctionnement : 489 005 €

Ce programme d'investissements intègre notamment l'extension et la restructuration de la Maison de l'Enfance (opération 109) ainsi que la construction d'un préau à l'école publique (opération 17).

10 – BUDGET PRIMITIF DE LA MAISON DE L'ENFANCE POUR 2014.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de budget primitif de la Maison de l'Enfance pour 2014.

Celui-ci se présente comme suit :

Dépenses de Fonctionnement : 301 450 €

- Charges à caractère général : 42 850 €
- Charges de personnel : 257 600 €
- Dépenses imprévues : 500 €
- Charges exceptionnelles : 500 €

Recettes de Fonctionnement : 301 450 €

- Atténuation des charges : 11 000 €
- Produits des services du domaine : 63 000 €
- Dotations – subventions – participations : 225 450 €
- Autres produits de gestion courante : 2 000 €

11 – BUDGET PRIMITIF DE L'ESPACE ROZ VALAN POUR 2014.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de budget primitif de l'Espace Roz Valan pour 2014.

Celui-ci se présente comme suit :

Dépenses de Fonctionnement : 120 210 €

- Charges à caractère général : 55 810 €
- Charges de personnel : 64 200 €
- Autres charges de gestion courante : 100 €
- Charges exceptionnelles : 100 €

Recettes de Fonctionnement : 120 210 €

- Produits des services du domaine : 6 000 €
- Dotations – subventions : 110 810 €
- Autres produits de gestion courante : 3 400 €

12 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la répartition des subventions à verser aux associations en 2014 pour un montant total de 47 926,42 €. D'autres demandes de subventions seront examinées ultérieurement.

13 – INFORMATION SUR LES MARCHES PUBLICS CONCLUS EN 2013.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport récapitulatif des marchés conclus par la commune en 2013.

14 – HALLE DES SPORTS - AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE.

Un litige portant sur des désordres constatés sur la toiture de la halle des sports oppose la commune de Bohars à Monsieur MALO, architecte. Compte tenu de l'impossibilité de parvenir à un accord amiable, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le Maire à ester en justice, devant le Tribunal administratif de Rennes, pour une requête au fond,
- de solliciter le concours du cabinet d'avocats LGP (Brest), agissant pour le compte de GROUPAMA LOIRE BRETAGNE, assureur de la commune, afin de défendre les intérêts de la commune dans cette procédure.

15 – COMPTE-RENDU DE LA DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil Municipal prend connaissance de la liste des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation depuis la dernière réunion :

Celui-ci a porté sur les points suivants :

Décision du 12 Février 2014 :

- Conclusion d'un marché public sur procédure adaptée conclu avec l'entreprise EQUIPAGE (Brest).

Objet : Réalisation de prestations de maintenance de la pompe à chaleur et de la centrale de traitement d'air de la salle multifonction « Roz Valan ».

Montant du marché : 682,50 € H.T. par an et un coût horaire de 78,00 € H.T./heure pour les prestations effectuées en dehors des heures ouvrables, les jours fériés et les week-ends.

Durée : 3 ans à compter de la notification du marché.

Décision du 21 Février 2014 :

- Conclusion d'un marché public sur procédure adaptée conclu avec l'entreprise AXIMA COFELY (Le Relecq-Kerhuon).

Objet : Réalisation de prestations de maintenance des installations de chauffage au gaz dans les établissements communaux.

Montant du marché : 2.300,27 € H.T. par an et un coût horaire de 65,00 € H.T./heure pour les prestations effectuées en dehors des heures ouvrables, les jours fériés et les week-ends.

Durée : 3 ans à compter de la notification du marché.

La séance est levée à 17 H 30

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - BUDGET 2014

Section de Fonctionnement

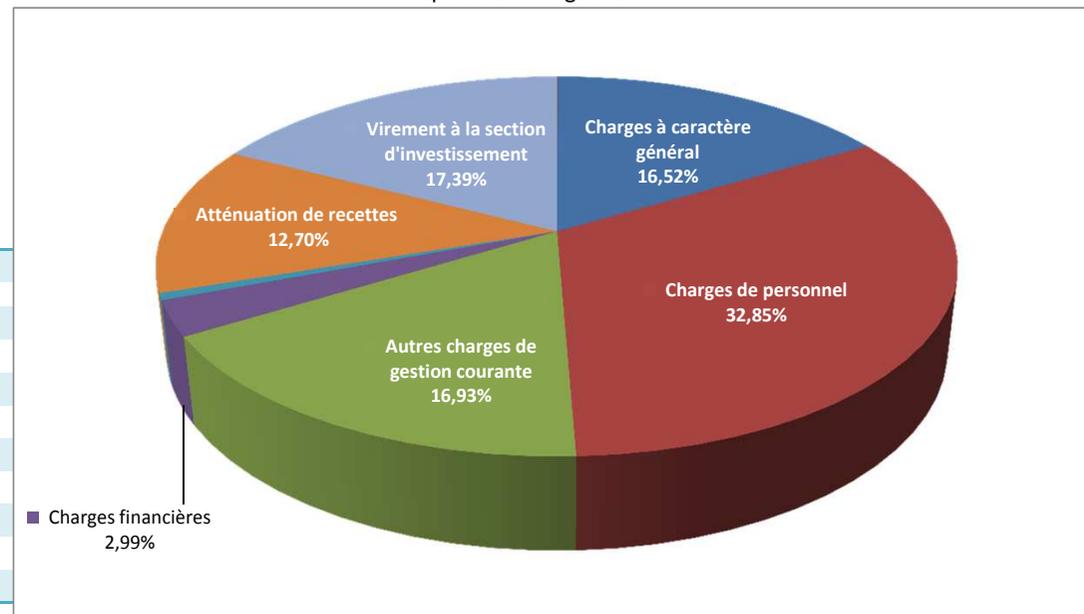
DEPENSES

Intitulés	Prévu 2013	Réalisé 2013	BUDGET 2014
Charges à caractère général	463 250,00	388 063,30	464 450,00
Charges de personnel	879 300,00	833 674,38	923 500,00
Autres charges de gestion courante	441 210,00	389 087,89	476 110,00
Charges financières	89 000,00	84 874,11	84 000,00
Charges exceptionnelles	2 000,00	-	16 300,00
Atténuation de recettes	357 250,00	356 338,72	357 200,00
Virement à la section d'investissement	518 713,63	-	489 005,00
Dépenses imprévues	2 000,00	-	1 000,00
TOTAL	2 752 723,63	2 052 038,40	2 811 565,00

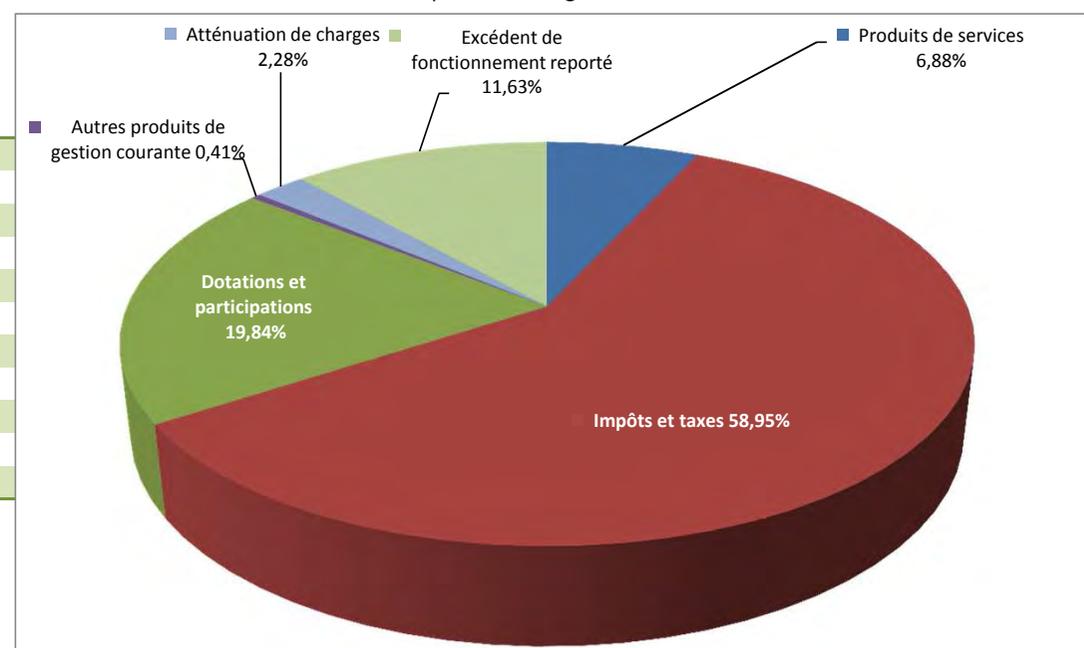
RECETTES

Intitulés	Prévu 2013	Réalisé 2013	BUDGET 2014
Produits de services	187 000,00	189 786,35	193 500,00
Impôts et taxes	1 625 050,00	1 645 353,74	1 657 400,00
Dotations et participations	569 650,00	561 487,09	557 900,00
Autres produits de gestion courante	13 400,00	14 728,52	11 500,00
Produits financiers	-	0,48	-
Produits exceptionnels	2 050,00	6 715,32	200,00
Atténuation de charges	84 500,00	89 958,97	64 000,00
Opérations d'ordre : Travaux en régie	-	-	-
Excédent de fonctionnement reporté	271 073,63	271 073,63	327 065,00
TOTAL	2 752 723,63	2 779 104,10	2 811 565,00

Répartition Budget 2014



Répartition Budget 2014



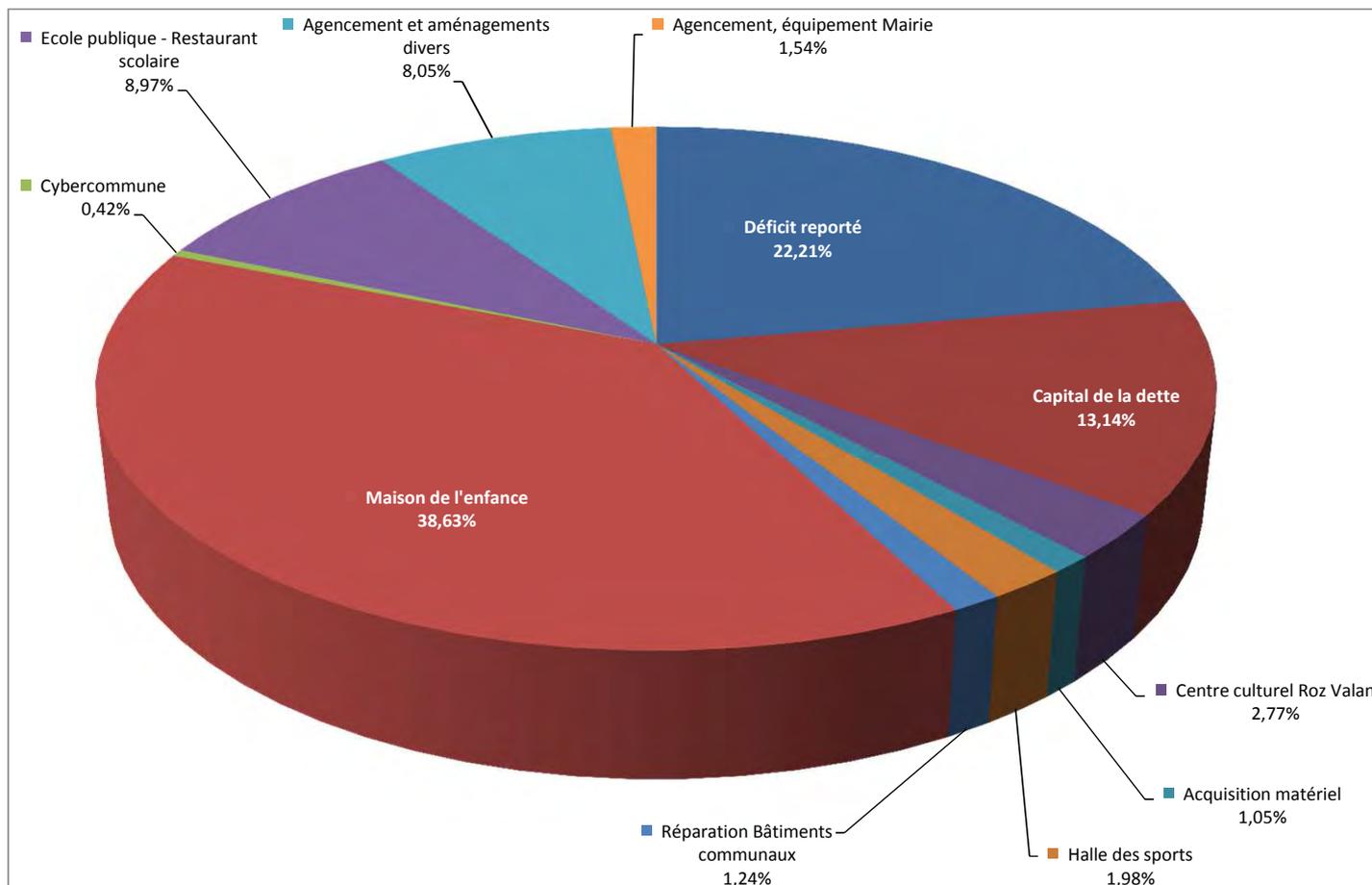
COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - BUDGET 2014

Section d'investissement

DEPENSES

Intitulés	Prévu 2013	Réalisé 2013	Restes à réaliser	Budget Propositions Nouvelles	BUDGET 2014
Déficit reporté	-	-	-	262 013,00	262 013,00
Capital de la dette	159 000,00	155 210,77	-	155 000,00	155 000,00
Immobilisations corporelles - Informatique	1 330,00	1 238,84	-	-	-
Centre culturel Roz Valan	39 900,00	29 784,78	9 901,00	22 761,00	32 662,00
Acquisition matériel	17 458,59	13 886,62	2 180,00	10 200,00	12 380,00
Halle des sports	10 000,00	-	1 660,00	21 700,00	23 360,00
Réparation Bâtiments communaux	25 720,00	20 966,58	2 500,00	12 100,00	14 600,00
Maison de l'enfance	318 050,00	1 131,99	27 000,00	428 650,00	455 650,00
Cybercommune	-	-	-	5 000,00	5 000,00
Ecole publique - Restaurant scolaire	485 730,00	437 071,78	24 300,00	81 500,00	105 800,00
Agencement et aménagements divers	77 700,00	21 846,07	55 700,00	39 200,00	94 900,00
Agencement, équipement Mairie	11 800,00	8 746,24	410,00	17 800,00	18 210,00
TOTAL	1 146 688,59	689 883,67	123 651,00	1 055 924,00	1 179 575,00

Répartition Budget 2014



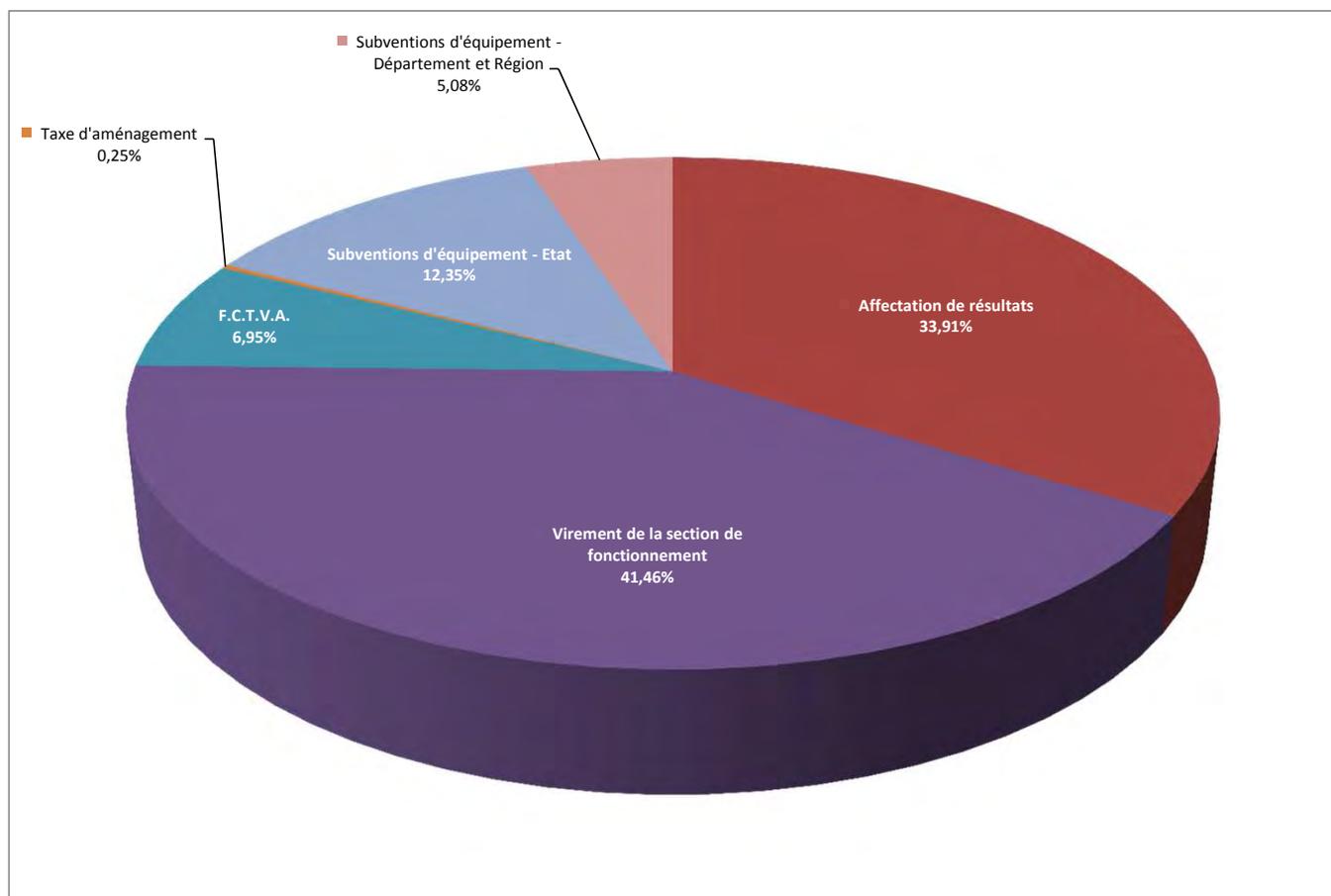
COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - BUDGET 2014

Section d'investissement

RECETTES

Intitulés	Prévu 2013	Réalisé 2013	Restes à réaliser	Budget Propositions Nouvelles	BUDGET 2014
Excédent reporté	38 544,63	38 544,63	-	-	-
Affectation de résultats	300 000,00	300 000,00	-	400 000,00	400 000,00
Emprunt	760,33	-	-	-	-
Virement de la section de fonctionnement	518 713,63	-	-	489 005,00	489 005,00
F.C.T.V.A.	60 000,00	62 099,47	-	82 000,00	82 000,00
Taxe d'aménagement	3 000,00	3 392,00	-	3 000,00	3 000,00
Subventions d'équipement - Etat	145 670,00	-	145 670,00	-	145 670,00
Subventions d'équipement - (Département et Région)	80 000,00	20 100,00	59 900,00	-	59 900,00
Immobilisations en cours (avances)	-	3 735,19	-	-	-
TOTAL	1 146 688,59	427 871,29	205 570,00	974 005,00	1 179 575,00

Répartition Budget 2014



ÉCOLE PUBLIQUE

Visite des CM1 à l'aéroport Brest Bretagne

Les CM1 ont visité l'aéroport et joué le rôle d'un passager pour mieux connaître les différentes étapes avant d'embarquer pour un vol. Ils ont rédigé un compte rendu de leur visite.

Voici quelques informations générales qu'ils ont retenues. L'architecte a conçu l'aéroport en forme de « raie manta » pour rappeler la proximité de Brest avec la mer. C'est le premier aéroport de Bretagne avec un million de passagers et le 15^{ème} de France. Sa piste de 3100 mètres permet d'accueillir de gros porteurs comme l'Airbus A380.

Le rôle des pompiers est important : 5 fois par jour, ils font le tour de l'aéroport pour vérifier s'il n'y a pas d'animaux (chevreuils) sur la piste. Ils font fuir les oiseaux en diffusant des cris de volatiles en détresse ou avec des jets d'eau puissants ou des tirs de fusil. Ils portent aussi assistance aux personnes blessées et éteignent les incendies.

Cette visite les a beaucoup intéressés car certains élèves n'ont pas encore pris l'avion.

Cette sortie aura un prolongement en classe car un parent aigilleur du ciel viendra présenter son métier.



ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

Au théâtre



Nous sommes allés en bus à la Maison du Théâtre pour assister à une représentation de la compagnie Zabranka : « *Rose is a rose es una rosa est une Rose* ».

Nous avons suivi l'histoire de Rose, une petite fille qui voit la vie en bleu. Armée de tout son courage et d'une petite chaise, elle escalade seule la très haute montagne pour découvrir le monde dans toute sa rondeur : les lacs, la lune, le soleil, les étoiles, l'œil du hibou... Rose questionne le monde avec ses yeux d'enfant :

« *Et si le monde était rond, si l'on pouvait en faire le tour en rond et en rond, encore et encore ? Et si Rose ne s'était pas appelée Rose, aurait-elle été une Rose ?* »

Avec son cousin Willie, qui n'en est pas vraiment un, elle se lance dans une exploration du monde, entre rêve et réalité, où toute chose prend un tour étrange et merveilleux...

Nous avons été transportés dans ce voyage initiatique, dans cet univers particulier en anglais, espagnol et français, tout en chansons et en couleurs.

Les élèves de Grande Section, CP, CE1 et CE2

Initiation au hockey

En janvier et février, les élèves de primaire ont pu s'initier au hockey grâce au matériel prêté par l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre). Ils ont testé les crosses, balles et palets puis ont travaillé les déplacements, passes, tirs et blocages avant de s'affronter lors de matchs.





Hygiène des mains

Suite à l'intervention d'une infirmière hygiéniste de l'AUB-SANTÉ, chaque classe a préparé une affiche sur le thème de l'hygiène des mains. Jeudi 27 février, les élèves ont voté pour leur affiche préférée avant de se regrouper pour le dépouillement. L'affiche des élèves de CM2 a remporté le plus de suffrages. Toutes les affiches seront exposées au sein de l'établissement de santé partenaire à l'occasion de la journée mondiale de l'hygiène des mains au mois de mai.

Félicitations aux vainqueurs et bravo à tous les participants !

Le carnaval

Vendredi 28 février, les élèves de l'école se sont retrouvés pour le carnaval. Les chevaliers, princesses, pompiers, danseuses... n'ont malheureusement pas pu défiler compte tenu des conditions météorologiques. N'ayant pu se rendre à la maison de retraite de Kerampir, ils ont chanté dans la salle de motricité. Mais ils vous donnent rendez-vous l'année prochaine !



Inscriptions pour l'année scolaire 2014-2015

La directrice se tient à la disposition des familles pour les inscriptions. Les enfants nés en 2011 et 2012 peuvent être inscrits dès à présent. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'école et laisser un message avec vos coordonnées (02-98-03-59-27, notre.dame.de.lourdes.bohars@wanadoo.fr). Permanences au bureau le vendredi.

Vie associative

THÉÂTRE DES MOULINS

Après deux week-ends d'élections, place à deux week-ends de théâtre. La troupe du « Théâtre des Moulins » vous propose son 25^{ème} spectacle à l'espace Roz Valan avec au programme deux comédies :

- « **Vivement lundi** » de *Marc Gaudichau* : Jean croyait passer un bon week-end dans sa maison de campagne avec Sophie sa femme, Sylvain son associé et sa femme Sandra, ainsi que Gérard son copain d'enfance...
- « **Incorrigible** » de *Gérard Affagard* : vous avez dit incorrigible ? Qui donc peut bien se cacher derrière ce mot ? Pour le savoir, venez savourer cette pièce.

Vendredi 4 avril à 20h30

Samedi 5 avril à 20h30

Samedi 12 avril à 20h30

Dimanche 13 avril à 15h

A très bientôt !

LES PETITS LUTINS

Comme tous les ans, nous préparons la **Foire à la Puériculture** qui se déroulera

à la Halle des Sports le dimanche 22 juin 2014

Les bulletins d'inscription seront disponibles sur le site de la mairie le mois prochain.

GODILLOTS DE BOHARS



Programme : avril 2014



- Mardi 1** : Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker
- Mardi 8** : Pointe de la Garchine *Covoiturage 2 €*
Rendez-vous 13h30 parking du Kreisker
Départ parking derrière le Zodiac
- Mardi 15** : Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker
- Mardi 22** : Stangalar Costour *Covoiturage : 1 €*
Rendez-vous 13h30 parking du Kreisker
Départ parking Océanopolis
- Mardi 29** : Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker
- Jeudi 3** : Saint Pabu *Covoiturage 2 €*
Rendez-vous 13h30 parking du Kreisker
Départ 14h du parking plage d'Erleach
- Jeudi 10** : Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker
- Jeudi 17** : Circuit de Saint Sané *Covoiturage : 1 €*
Autour de Brest/Plouzané
Rendez-vous 13h30 parking du Kreisker
Départ 14h mairie de Plouzané (Castel Nevez)
- Jeudi 24** : Bohars
Rendez-vous à 14h au parking du Kreisker

Chaque dimanche : Rendez-vous à 8h30 à la Grange.
06 84 55 15 75 ou 02 98 03 63 73 email : godillots.bohars@gmail.com

CLUB CYCLOTOURISTE

Atout cœur

Le dimanche 6 avril, comme les années précédentes le club Cyclotouriste participera au parcours du cœur. Dès 8h30, les cyclistes s'élanceront du parking d'Océanopolis sur les quatre circuits plus ou moins longs et pentus du souvenir Jean Claude Patinec. C'est une bonne occasion de manifester notre solidarité et la prise en charge de notre santé.

Retrouvez-nous sur : <http://www.cycloclubbohars.org/>

Photo ci-contre : L'épouse de Jean-Claude Patinec, Marie-Claude, accompagnée de sa fille et de ses petites filles lors du parcours 2013.



MILL'S VALLEY DANCERS

Les Mill's Valley Dancers organisent un

Vide grenier

le dimanche 27 avril 2014
de 9 h à 18 h

Halle des Sports du Kreisker

Entrée public : 1.50 € / gratuit enfant de - 12 ans

Renseignements : 02 98 07 49 65

06 24 67 75 30

Bulletins d'inscription disponibles à la mairie de Bohars

Ou sur <http://millvalleydancers.bohars.net/>

AL COMPAS DEL CORAZON

Festival Primavera del Tango : l'événement !

Forte du succès de la première édition, l'association Al Compas del Corazon reconduit en lui donnant plus d'ampleur, le festival Primavera del tango du 18 au 21 avril 2014 à l'espace Roz Valan. Quatre jours au rythme du tango argentin pour danser, apprendre, se perfectionner, découvrir, échanger et retrouver les danseurs de tous horizons sur la piste de danse ou autour d'une table, 4 jours pour vivre et partager la magie du tango argentin.

Des maestros de renommée internationale

Valérie Onnis et Daniel Darius animeront les stages : 9 stages au total pour tous les niveaux et les 3 danses : tango argentin, milonga et valse argentine. La milonga de gala du samedi 19 avril sera ponctuée par leur démonstration qui ne manquera pas de ravir les spectateurs.



Un orchestre jeune et talentueux

L'orchestre Silbando accompagnera les milongas, le samedi en formation complète (8 musiciens) et le dimanche soir en formation réduite (4 musiciens). Cette formation de jeunes musiciens dirigée par Chloé Pfeiffer, la pianiste du groupe, intervient de plus en plus lors des bals et milongas en France.



Des animations, des milongas et de quoi se restaurer et se délasser...

Outre les stages animés par les maestros, des stages de tango nuevo, une initiation à la chacarera, danse folklorique argentine, seront proposés aux participants.

Les danseurs trouveront une restauration sur place : la formule rapide du vendredi soir, l'auberge espagnole du samedi soir (chacun apporte un plat et ses couverts), la pizza du dimanche midi ou le repas

bio du dimanche soir.

Pour se détendre, un massage gratuit des pieds le lundi matin viendra soulager les pieds des danseurs bien sollicités après 4 jours de stages, d'initiations et de milongas.

Festival Primavera del Tango - du 18 au 24 Avril 2014 - Espace Roz Valan Bohars

Pour connaître tous les détails, bâtir votre programme, vous inscrire aux stages ou réserver votre participation aux milongas et restauration, consultez notre site alcompasdelcorazon.com ou contactez-nous au 06 79 84 11 53 ou en envoyant un mail à alcompasdelcorazon29820@gmail.com

RENCONTRE DES 60-65-70 ANS A BOHARS

Aux habitants de Bohars aujourd'hui ou auparavant...

Nous souhaitons nous retrouver pour une soirée festive. Une pré-réservation est faite à l'espace Roz-Valan pour le samedi 25 octobre 2014.

Réunion de préparation le 16 avril 2014 à 18 h 30 Salle Viviane Marshall.

Venez nombreux !

HOMMAGE A YVES FLOCH

Monsieur Yves Floch, le doyen de notre commune, nous a quittés il y a peu de temps à 97 ans, bien entouré de ses trois fils et de leur famille.

A la seconde guerre mondiale, Yves Floch, est fait prisonnier puis déporté en Allemagne pendant 5 ans.

A son retour, il se marie avec Alexandrine Raguénès et le couple s'installe à Penfeld en 1952.

Après 4 ans employé à la carrière de Pont-Cabioch, Monsieur Floch est devenu agent communal à Bohars de 1955 à 1980. Avec sa discrétion et sa gentillesse il était très apprécié des Boharsiens qu'il côtoyait à travers la campagne qu'il connaissait parfaitement. Il l'entretenait avec autant de soin que son jardin potager sans oublier son petit coin de vigne.

Le club des Aînés comme toutes les personnes qui l'ont connu, visité, aidé, garderont un tendre souvenir de notre doyen.



LOISIRS ET DÉTENTE

Notre association a marqué sa 1ère sortie mensuelle 2014 par un déjeuner "au Cochon Grillé" à Saint-Nic. 60 adhérents ont participé à cette journée.

Nous avons rejoint la ferme-auberge de "Ti-Glaz" en passant par le magnifique pont de Terenez dont nous ne nous lassons pas d'admirer l'élégance et qui vient de faire l'objet d'un prix au niveau international pour son record du monde de portance en courbe sans support.

Après un sympathique apéritif d'accueil, le cochon rôti à point et porté par 4 solides cuistots a été présenté et découpé avant d'être copieusement servi.

De nombreux chanteurs et conteurs ont animé le temps du repas. Puis dans différentes salles, les uns ont dansé, les autres joué aux cartes ou aux dominos.

Une météo maussade ne nous a pas permis de réaliser notre projet de monter au sommet du célèbre Menez-Hom.

Le panorama sur la Baie de Douarnenez, s'étendant du Cap de La Chèvre à la pointe du Cap Sizun est particulièrement superbe par temps clair.

Une très agréable journée dans une ambiance conviviale.

La prochaine sortie aura lieu le 16 avril.



CENTRE DE LOISIRS

Durant les vacances d'hiver, l'accueil de loisirs et les résidents du centre René Fortin avec l'association Vahiné Oviré, se sont exercés aux danses du pacifique : le *Uro*, le *Tamouré* et le *Haka* de Wallis et Futuna. A la suite du stage, une représentation a été donnée à Roz-Valan où le public est venu en nombre.

Les enfants de l'accueil de loisirs et les résidents de René Fortin remercient tout particulièrement Laurence Ranty.



L'accueil de loisirs donne rendez-vous à tous les danseurs **le samedi 24 mai vers 16h00 au bois de Bohars ar Coat.**

L'association Vahiné Oviré interviendra à nouveau lors du festival culturel de Bohars dans le village polynésien pour une nouvelle représentation.

Programme des vacances de Pâques :

- Un stage d'équitation du 28 au 30 avril pour les 6/9 ans au centre équestre du Questel à Brest.
- Un stage vélo du 28 au 30 avril pour les 8/12 ans « découverte de la Côte des Légendes » à Brignogan, au programme : rallye, jeux de pistes...

Contact : 02 98 47 65 12 ou centredeloisirs.bohars@gmail.com

FOYER DES JEUNES

Conseil Municipal Jeunes

Le Conseil Municipal Jeunes, en partenariat avec la VGAB, a organisé une sortie le 5 mars au Stade de France pour assister au match France Pays-Bas. Après une longue route avec une découverte des célèbres embouteillages parisiens, les 33 jeunes et leurs accompagnateurs ont pris places au milieu de quelques 80 000 spectateurs.

L'ambiance des grands soirs était au rendez-vous avec la Marseillaise entonnée après le 1^{er} but et les « ola » pour encourager l'équipe de France. Grâce aux buts de Benzema et de Matuidi, et au terme d'un très beau match, les Bleus ont battu les « Oranjes » 2 à 0.

Les jeunes sont tous rentrés avec un drapeau bleu et des souvenirs plein la tête !!

Info Foyer des Jeunes

Le Foyer des Jeunes propose le samedi 12 avril une sortie à la journée à *Karaz Adrénaline* qui va proposer un parcours d'accrobranche.

Inscription ouverte pour les jeunes et les enfants de plus de 10ans.



Renseignements et inscriptions auprès de Jean-Philippe Souriment, animateur au foyer.

LE JUMELAGE TARPORLEY BOHARS A 30 ANS

**Vous êtes invités à partager cet évènement les 3 & 4 mai prochains
Détails dans la presse ou auprès du comité de jumelage.**

Un peu d'histoire

1983, signature de la charte de jumelage par Mr Le Hir, Maire de Bohars et Mr Atkins, Chairman of Tarporley Parish Board.

Tarporley est une charmante commune posée au cœur du County of Cheshire, proche de Manchester. Elle est essentiellement rurale et résidentielle.

De nombreux Boharsiens se déplacèrent à Tarporley pour célébrer cet évènement. Ce fut une immense fête partagée par ceux qui avaient œuvré au rapprochement entre les deux communes, concrétisant ainsi le travail considérable accompli pour réaliser ce jumelage.

D'après les journaux anglais, 150 français embrassant leurs hôtes dans les rues de Tarporley - in a rather conservative community - fut une situation étonnante.



30 après cet évènement la dynamique perdure

Chaque année, les liens créés de part et d'autre du Channel sont renouvelés par le voyage ou la réception des adultes et des adolescents. Les adultes se rencontrent généralement un week-end de printemps ; les enfants séjournent un dizaine de jours vers la fin de l'été, durée suffisante pour prendre part à de multiples activités avec les autres enfants de la commune. Les échanges continuent grâce à l'engagement et à la disponibilité de chacun.

Les relations qui s'établissent entre personnes de cultures différentes viennent consolider la base de l'immense challenge que constitue la construction jamais achevée de l'Europe.

Voyage des adultes

Depuis la signature de la charte, plusieurs centaines de personnes de part et d'autre du Channel ont pu se rencontrer pour discuter, échanger, faire la fête ou tout simplement partager un moment de leur vie. Chacun a pu ainsi apprendre à connaître nos amis anglais, qui sont aujourd'hui bien loin de nos clichés traditionnels. Comme dans toute association, l'activité varie d'une année sur l'autre, mais elle ne s'est jamais arrêtée.

Le séjour des enfants

Depuis 1983, un groupe de 15 à 40 enfants traverse chaque année la Manche. Ils vont tout simplement partager un moment avec leur correspondant en vivant dans leur famille. Passée l'appréhension du départ, naturelle pour des jeunes enfants, les participants reviennent rarement déçus.

Le jumelage pourquoi, pour qui?

La réponse serait de dire que le jumelage concerne chacun. Il est basé sur une idée simple et généreuse ; apprendre à connaître l'autre en s'accordant des moments de convivialité qui nous ouvriront un avenir commun et partagé.

Nombreuses sont les personnes qui désirent connaître nos amis d'outre-manche, pour comprendre leur mode de vie, accéder à leur langue et à leur culture. L'association de jumelage, intégrée dans la vie associative locale très active, leur est largement ouverte.



Le 30^{ème} anniversaire à Tarpoley

En 2013, un groupe de Boharsiens s'est rendu à Tarpoley pour rencontrer nos amis anglais et fêter avec eux le trentième anniversaire de cette belle aventure.

Départ du groupe, près de l'olivier symbolisant le jumelage récent avec Vintemiglia di Sicilia, à qui nous souhaitons une belle et longue route.

Dîner d'anniversaire à Tarpoley

Le Willington Hall a accueilli une « party » nombreuse réunissant les sympathisants du jumelage. Quel bonheur de retrouver et d'écouter ceux qui étaient à l'origine du jumelage. Jean Atkins a retracé l'historique dans un français teinté d'émotion.

Notre ami Derek et son orchestre ont réussi l'exploit de maintenir tout le monde sur la piste de danse.



Visite au Pays de Galles

Le séjour s'est prolongé sous un soleil estival propice à la balade dans la campagne. Nos amis anglais avaient préparé une journée mémorable au pays de Galles à :

LlanfairpwllgwyngyllgogerychwyrndrobwIlllantysiliogogoch, Llangollen pour ceux qui connaissent. Quelle merveille ! Voyage en train à vapeur puis en péniche tractée par des chevaux suivi d'une pause déjeuner dans un paysage à couper le souffle.

BOHARS Maï 4102

Le premier week-end de mai, Bohars va accueillir ses hôtes de Tarpoley pour le second acte du trentième anniversaire.

Nous aurons à cœur de les recevoir chaleureusement. Les détails du déroulement du séjour seront communiqués par la presse et par les membres du comité de jumelage.

Nous pouvons déjà annoncer un cocktail d'accueil ouvert aux Boharsiens : un dîner (payant) ouvert à tous et une ballade découverte de la Bretagne intérieure.

Le comité de jumelage vous invite à participer à cet anniversaire.

Rares sont les communes qui ont réussi à conserver un jumelage actif sur une aussi longue durée.

Contact : jumelage.bohars@yahoo.fr

Festival

Victoire de Ielö !

Toutes nos félicitations à Ielö Page, la marraine du festival « Pacifique », qui a remporté le championnat du monde de boxe-thaï pour la 4ème fois le 21 mars dernier. Bravo Ielö !!



AMITIÉS FLORALES



STAGE d'IKEBANA

ouvert à tous

Le vendredi 11 avril 2014 à 18h

A l'espace Roz Valan

Nous mettons en place un nouveau stage d'IKEBANA.

Loin de l'Ikebana traditionnel, cet atelier se veut plus moderne, tout en gardant l'esprit essentiel de cet art floral japonais, qu'est la sérénité à travers les fleurs.

Rejoignez-nous pour un moment de plaisir et d'harmonie.

Renseignements et inscriptions :

Marie Vanhooland

02 98 05 49 40

06 63 38 21 11



VIDE-JARDIN, VIDE-GRENIER

Organisé par l'A.G.B.O

Le samedi 24 mai 2014

Au Centre René Fortin

Nombreux stands, animations, crêpes...

A très bientôt !

CyberCommune

Reprise des ateliers

Les ateliers de la CyberCommune ont repris **le mercredi de 18h30 à 20h00**. Venez découvrir une pratique de l'informatique ou vous y perfectionner. Les thèmes varient à chaque séance, n'hésitez pas à en suggérer.

Pour assister aux séances, l'inscription à la CyberCommune est nécessaire (15,77€ par an et par famille) + 1€ par séance de formation.

L'autoformation est aussi possible à la Cyber, venez découvrir l'informatique ou approfondir vos connaissances à votre rythme.

- **Mercredi 2 Avril** : *LibreOffice Impress (logiciel gratuit)* : Réaliser un diaporama comme avec PowerPoint.
- **Mercredi 9 Avril** : *Paint.net (logiciel gratuit)* : Dessiner sur un ordinateur, les bases.
- **Mercredi 16 Avril** : *Facebook/Google+* : Assurer sa sécurité en ligne : ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter.

L'association Cheval Emoi propose **une formation**:

«Travail sensoriel avec le cheval»

le dimanche 20 et le lundi 21 Avril 2014
au Centre Équestre de Trouzilit à Tréglonou

Dimanche de 9h30 à 12h * **Les cavaliers de Trouzilit propriétaires de chevaux** - 4 personnes maximum -
* **Les enfants** : - un groupe initiation - 6 enfants de 8 à 12 ans -
de 14h à 17h * **Les adultes** : - un groupe «adultes confirmés» - 8 personnes -
- un groupe initiation - 6 personnes -

Lundi de 9h30 à 12h * **Les enfants/ados** : - un groupe «ados confirmés» -
- un groupe initiation - 6 enfants/ados -
de 14h à 17h * **Les adulte** - un groupe initiation -
- un groupe approfondissement -

Une demi-journée pour approcher les fondamentaux de la relation humain-cheval

- Comment le cheval se vit (place de la hiérarchie, de la grégarité).
- Comment communiquer véritablement avec lui (travail sur l'espace, la gestuelle et le dialogue tonico-émotionnel...).
- Éléments théoriques et application avec les chevaux au sol et à cheval (à cru, en licol...).

Cette initiation est accessible à toute personne.



- ❖ **Tarif enfants/ados pour le stage de 2 heures 30** : 45€ pour la demi-journée
- ❖ **Tarif adultes pour le stage de 3 heures** : 70€ pour la demi-journée

Renseignements et inscriptions : Véronique Robin au 06 87 07 17 69 ou Yannick Postec au 06 50 25 88 64
Possibilité de prise en charge par la formation continue

En bref et en vrac

Le **LYCEE DES METIERS DU BATIMENT DE PLEYBEN** ouvrira ses portes les 11 et 12 avril. Vous pourrez découvrir l'ensemble des formations professionnelles scolaires et par apprentissage allant du CAP au bac professionnel.

Site internet: www.lycee-des-metiers-du-batiment-pleyben.ac-rennes.fr

- Vends guitare folk électro acoustique (cordes métal, microphone incorporé) *Takamine* modèle *EF 2615 AN*. Bel instrument. Excellente affaire : 350 €
02 98 47 31 77 (répondeur)
- Vends 4 chaises de jardin de couleur verte en plastique. Bon état. 20€ l'ensemble
02 98 47 00 34
- Je dispose de 5 « *Museum Pass 2 jours* » et sa documentation. Vous entrerez gratuitement et sans attente dans 60 musées et monuments de Paris et Région Parisienne. Ex : Arc de Triomphe, Musée du Louvre, Notre-Dame, Palais de la Découverte, Château de Versailles, Fontainebleau... Ces pass n'ont pas été activés par manque de temps lors de notre séjour et sont valables jusqu'à la fin de l'année 2014.
Vendu : 20€ l'unité au lieu de 42€ l'unité (prix d'achat)
06 58 04 65 47

Ecole de musique de Bohars

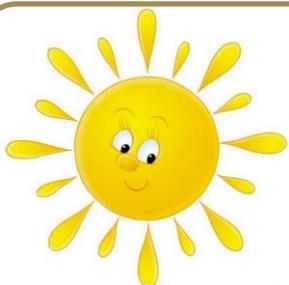
Grand Concert de musique d'harmonie

Dimanche 27 avril à 16h00
A l'Espace Roz Valan

Par l'Orchestre d'Harmonie de la Fédération Musicale de la Seine-Maritime, de l'association Harmonie de l'Elorn et de l'ensemble instrumental de l'école de musique de Bohars.
Programme : grandes œuvres de musiques traditionnelles et musiques de films.



Entrée 5 €. Gratuit - de 16 ans / renseignements et inscriptions : pmalgorn@yahoo.fr ou 06.76.45.71.97



L'association SOLEIL D'AUTOMNE
de la RESIDENCE DE KERAMPIR
70-72 Park ar Roz à BOHARS
Organise
« LA FETE DU PRINTEMPS »

Dimanche 13 Avril 2014
De 13h30 à 17h30
Entrée gratuite

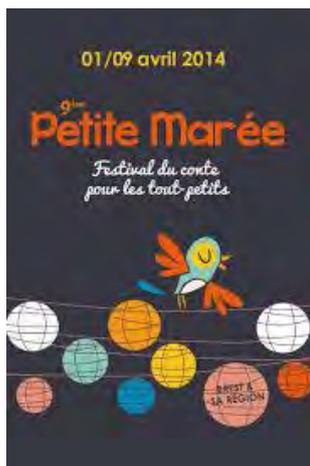


Animations et stands :

-  Musique avec le **Jazzyroise Big Band**
-  Chasse aux œufs de Pâques
-  Ventes de plantes de jardin
-  Promenade en carriole
-  Pêche à la ligne
-  Queue de la vache
-  Buvette, crêpes ...



Vie culturelle - Les rendez-vous de Roz Valan



FESTIVAL PETITE MARÉE Fiona Macleod « Rêve Bleu » Conte 3 – 6 ans Mercredi 9 avril 10h30



Fiona Macleod, conteuse d'origine écossaise installée en Sud Finistère, ancienne présidente de l'association ADAO, est formatrice dans l'art de conter aux tout-petits. Depuis 2013, elle se consacre uniquement aux très jeunes avec un travail accru sur la voix, les comptines et l'imaginaire. Son envie est d'explorer plus en profondeur la relation du tout petit avec la mémoire du monde.

« Rêve Bleu » est un voilier, qui comme son nom l'indique, rêve surtout de partir en voyage vers le Grand Large, mais hélas il lui manque une voile. Heureusement « dans la vie, ce sont les amis qui chassent les ennuis » et Rêve Bleu en racontant ses rêves s'est fait de bons amis. Le voici donc cap au Sud, prêt pour l'aventure... Seulement, a-t-il prévu les courants forts, les baleines et les rochers ?

Tarif : 3 € / Réservations : pmalgorn@yahoo.fr ou 06.76.45.71.97 - En partenariat avec l'ADAO

Les Impromptus de SUBITO!;

Théâtre d'Impro
Mardi 15 avril à 20h30

En avril, soyez curieux, préparez-vous à des surprises infinies.

Dans le cadre du 6ème festival international de théâtre d'improvisation, la Compagnie « Impro Infini » s'associe à la compagnie brestoise amateur « la Clique à Farce » pour proposer un événement nouveau favorisant l'expérimentation, la surprise, l'inattendu, à la rencontre des publics : **Les Impromptus de SUBITO!;**

N'hésitez pas à venir découvrir cet art original et faites partie des 4 500 festivaliers annuels du Finistère !!!

La curiosité est un vilain défaut, ici c'est pour votre plus grand plaisir. Une équipe de comédiens improvisateurs vous permettra de vous retrouver en direct, depuis votre siège, dans les endroits les plus énigmatiques. Quels secrets graves, bizarres ou hilarants vous seront révélés ?..."

Entrée libre / A partir de 10 ans



OPERA Julien DUMARCEY Vendredi 18 avril à 20h30

Après le succès obtenu en janvier 2013 avec son récital d'airs d'opéras italiens et français, le chanteur lyrique, Julien Dumarcey revient pour notre plus grand plaisir à Roz Valan, accompagné par Oriane Le Guénic au piano.

Cette fois-ci, ce sera avec un récital intégralement français intitulé "French Touch" que le public boharsien retrouvera le jeune baryton. Au programme : des mélodies de Duparc et Ravel ainsi que des airs d'opéra français allant de Massenet à Bizet en passant par Gounod et Thomas.

Tarif : 8 € / gratuit : - de 16 ans

Renseignements et réservations à pmalgorn@yahoo.fr ou 06.76.45.71.97

CINE TCHERNOBYL par Elena Kozyr Vendredi 25 avril à 20h30

Professeurs à l'école de musique, nous avons été séduits par l'histoire de vie d'Elena. En jouant le jeu, sous forme théâtrale puis en diffusant son propre film, elle nous fera vivre la tragédie de la centrale nucléaire de Tchernobyl (1986).

A travers 3 familles, nous allons revivre des histoires autobiographiques : Le témoignage d'ukrainiens qui un jour, ont perdu leurs terres, leurs habitudes, leurs proches... Les images seront accompagnées par la participation artistique d'Elena, de Michel Dissegna, à la clarinette et d'Isabelle Chêne, à la harpe. Tarif : 3 € / gratuit : - de 16 ans

